

39^e session de la Conférence générale de l'UNESCO

30 octobre au 14 novembre 2017

Paris, le 4 novembre 2017

Allocution du Canada en plénière

dans le cadre du débat de politique générale

Son Excellence Madame Elaine Ayotte

Chef de la Délégation canadienne

Ambassadeure, Déléguée permanente du Canada auprès de l'UNESCO

Madame la Présidente,
Madame la Directrice générale,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

L'Organisation des Nations Unies est le seul forum commun dont nous disposons pour affronter les enjeux mondiaux d'aujourd'hui. Elle nous rassemble autour de solutions aux défis auxquels notre planète fait face. Le Canada appuie la vision du secrétaire général des Nations Unies et sa réforme visant à faire de l'Organisation une entité plus efficace à tous les niveaux.

L'UNESCO demeure essentielle au système onusien. Elle doit donc se réformer aussi. Elle doit s'appuyer sur ses avantages comparatifs. Elle doit démontrer des résultats. Elle doit accroître sa crédibilité. Elle doit retrouver sa sérénité.

L'UNESCO doit également être soutenue par ses États membres. C'est pour cette raison que le Canada paie sa contribution obligatoire intégralement, dans les délais prescrits, et sans conditions préalables.

Madame la Présidente,

J'ai l'honneur de représenter un pays dont les valeurs trouvent largement échos dans le mandat de l'UNESCO. Notre Premier ministre, Justin Trudeau, et son gouvernement croient en l'égalité entre toutes les personnes, quel que soit leur genre, leur origine, leurs orientations sexuelles.

Le Canada a récemment adopté une politique d'aide internationale féministe. Pour nous, l'égalité entre les genres n'est pas seulement une question de justice et d'équité sociale. Elle est surtout le meilleur moyen de réduire la pauvreté et de bâtir un monde plus inclusif, plus pacifique et plus prospère.

L'UNESCO doit redoubler d'efforts pour promouvoir l'égalité des genres dans la mise en

œuvre de ses grands programmes, y compris en développant une meilleure expertise intersectorielle.

En éducation, l'UNESCO a su s'imposer comme la plate-forme pour le suivi de la mise en œuvre de l'ODD 4 de l'Agenda 2030. Le Canada souligne ici l'importance de l'Institut de Statistique de l'UNESCO, basé à Montréal, ainsi que du Rapport mondial de suivi sur l'Éducation, comme outils essentiels pour rendre compte des progrès réalisés quant à nos engagements.

Femmes et sciences est un autre sujet d'importance. Tôt dans sa carrière, notre nouvelle Gouverneure générale, Julie Payette, a reçu des bourses qui lui ont permis de devenir astronaute. Elle a, notamment, été ingénieure de vol de la navette spatiale Endeavour. Il faut porter une attention toute particulière aux femmes en début de carrière scientifique. Le Gouvernement du Canada et celui du Québec soutiennent donc fièrement les efforts de l'UNESCO afin de promouvoir une nouvelle génération de femmes scientifiques, notamment dans les pays à faible et moyen revenu.

Un environnement sûr pour les journalistes et les travailleurs des médias est une pierre angulaire des démocraties. Ici, l'UNESCO est le coordonnateur principal de la mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité. Là aussi, une approche du genre est essentielle car les femmes journalistes sont confrontées à une double vulnérabilité et sont fréquemment victimes d'intimidation et d'autres formes de violence.

Tout aussi essentielle est la promotion d'un Internet accessible et libre d'entraves, s'appuyant sur les droits de la personne et un modèle de gouvernance multipartenaire.

L'UNESCO a également un rôle crucial à jouer dans la mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent. *L'Appel de Québec*, lancée à l'issue de la Conférence Québec-UNESCO sur la radicalisation des jeunes et Internet qui s'est tenue à l'automne 2016, encourage toutes les parties prenantes à combattre ce phénomène.

Si l'on n'implique pas les jeunes, la lutte contre l'extrémisme violent est perdue. C'est pourquoi le Canada salue le travail mené par l'UNESCO pour favoriser l'autonomisation des jeunes. Notre Commission nationale et l'UNESCO ont aussi rappelé l'importance des enseignants et de leur formation lors de la « Semaine de la paix et du développement durable » qui s'est tenue à Ottawa en mars dernier.

Le Canada note avec satisfaction le travail accompli par l'UNESCO dans le cadre des Conventions culturelles dont elle est dépositaire. Ces Conventions sont primordiales pour la protection du patrimoine culturel et naturel de l'humanité. À l'ère du numérique, la mise en œuvre de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles est également une priorité pour le Gouvernement du Canada, et pour le Gouvernement du Québec qui, depuis 11 ans, est actif au sein de notre Délégation.

Madame la Présidente,

Aucun pays sur cette planète ne peut ignorer les changements climatiques. L'UNESCO doit poursuivre son travail dans ses domaines d'expertise. Les collectivités autochtones et du Nord sont particulièrement touchées. Dix ans après l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, l'UNESCO est enfin en mesure de mettre pleinement en œuvre cette Déclaration et de la respecter. Fermement engagé dans un processus de réconciliation avec les peuples autochtones au pays, le gouvernement du Canada encourage l'engagement accru de l'UNESCO envers les Premières Nations, les Inuit et les Métis.

Malheureusement, le racisme et l'antisémitisme demeurent des fléaux qui affligent toutes les sociétés à différents degrés. C'est pour cette raison que le Canada travaille en collaboration avec l'UNESCO pour favoriser l'éducation sur la Shoah et les autres génocides afin de savoir pourquoi et comment ceux-ci se produisent.

Madame la Présidente,

Permettez-moi de rendre hommage à madame Irina Bokova, championne de la parité femmes/hommes. Parmi ses multiples contributions à la tête de l'UNESCO, madame Bokova a fait preuve d'un engagement indéfectible en faveur du patrimoine culturel comme facteur de paix et de fondement de la diversité culturelle des peuples. Cet engagement a été consacré par la résolution 2347 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Enfin, je souhaite aussi accueillir chaleureusement la nomination de madame Audrey Azoulay au poste de Directrice générale. Madame Azoulay peut compter sur la Délégation canadienne pour l'accompagner et pour l'appuyer sur le chemin visant à rendre l'UNESCO plus efficace et plus arrimée dans le système onusien.

Je vous remercie.